



FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 037-2020/DGF

Poste de catégorie	A	Remplacement	X	Modification		Création	
--------------------	---	--------------	---	--------------	--	----------	--

Nous recherchons pour

**L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
DIRECTION DE LA GESTION DES FREQUENCES
78 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT CEDEX**

METRO 8 : MAISONS ALFORT STADE ou ECOLE VETERINAIRE
RER D : Station MAISONS ALFORT/ALFORTVILLE

Un (une) Adjoint(e) au Chef de service de gestion des réseaux professionnels (H/F)
(Fonctionnaire de catégorie A ou agent contractuel de niveau équivalent en CDI*)

CONTENU DE L'EMPLOI

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26/07/96), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public à caractère administratif rattaché aux ministères économiques et financiers, sous tutelle de la Direction générale des entreprises. Elle compte environ 300 agents, fonctionnaires et contractuels de droit public, œuvrant pour ses 6 Directions et répartis dans six services régionaux, deux pôles, un centre de contrôle international et des antennes en COM et DOM. Le décret n°96-1178 du 27/12/96 fixe les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'Agence (www.anfr.fr).

Description du service. Les autorisations d'utilisation de fréquences pour les réseaux mobiles professionnels sont attribuées en fonction de leurs prérogatives par l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) ou la Direction générale de l'économie numérique de la Polynésie Française. Ces dernières ont confié à l'Anfr, dans le cadre de conventions, l'instruction des demandes d'autorisation, l'identification éventuelle des fréquences, la déclaration des stations et l'enregistrement des assignations de fréquences dans les bases de données notariales tenues par l'Agence.

A ce jour, l'Agence gère 23000 réseaux mobiles professionnels et instruit annuellement plus de 6000 demandes d'autorisation d'utilisation fréquences.

Le service de gestion des réseaux professionnels (SGRP), rattaché à la Direction de la gestion des fréquences, prend en charge l'ensemble des activités précitées, tout en respectant les exigences de qualité et de délai spécifiées. Ce service est composé de 2 départements (18 agents).

Missions du poste. Sous la responsabilité du Chef de service, le/la titulaire du poste devra en particulier :

- piloter, en tant qu'administrateur fonctionnel sur le périmètre métier du SGRP, les évolutions de l'outil SURF (formalisation des besoins pour les différentes missions en lien avec d'autres entités de l'Agence, planification des phases de réalisation et de recettes de différentes livraisons, formation des agents aux nouvelles fonctionnalités mises en production, ...);
- accompagner au plan managérial la montée en charge de la solution SURF au sein du SGRP;

- contribuer à mettre en œuvre, au sein de la DGF, la nouvelle procédure unifiée de gestion des fréquences et contribuer à l'accompagnement du changement au sein du service ;
- identifier les synergies entre les départements du SGRP et les autres départements de la DGF ;
- contribuer au pilotage des projets d'amélioration des processus liés aux activités du service ;
- participer aux réunions de suivi des conventions passées avec les affectataires pour la gestion des réseaux PMR ;
- apporter son expertise dans la conduite de la convention établie avec le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer concernant le contrôle et la mise à jour des points d'émission des réseaux utilisés par ce ministère ;
- participer aux réunions plénières et techniques du COMSIS et du comité d'assignation des fréquences de l'ANFR ;
- assurer l'interface avec la direction du contrôle du spectre ;
- assurer l'intérim du chef de service en cas d'absence de celui-ci.

Profil du candidat / de la candidate :

- Fonctionnaire de catégorie A ou agent contractuel de niveau équivalent présentant un minimum d'expérience professionnelle, candidat(e) externe diplômé(e) d'une école d'ingénieur (bac +5) ou acquis professionnels similaires ;
- possédant une connaissance approfondie de l'environnement réglementaire des réseaux mobiles ;
- en capacité d'animer un groupe de travail et justifiant d'une expérience de management ;
- connaissant les systèmes d'information utilisés pour la gestion des autorisations, de la propagation, des sites et des assignations de fréquences.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à

l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr

Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.

La procédure appliquée à l'ANFR est consultable sur le site : <https://www.anfr.fr/l-anfr/recrutement>

Contacts, pour tout renseignement complémentaire :

- M. MAIGRON	Directeur de la gestion des fréquences	☎ : 01 45 18 73 15
- M. BRIAL	Chef du service de gestion des réseaux professionnels	☎ : 01 45 18 77 33
- Mme BEAUMONT	Cheffe du service des Ressources Humaines	☎ : 01 45 18 72 06

Date de disponibilité du poste : **01/10/2020**

Date de diffusion de l'emploi : **08/09/2020**

Date limite de réception des candidatures : **03/10/2020**